



PAVILAND® SOLERA AUTONIVELANTE

Chape autonivelante à prise normale pour le nivellement de sols de grande épaisseur.



GlobalEPD
A VERIFIED ENVIRONMENTAL DECLARATION

DESCRIPTION

Mortier autonivelant très fluide, à prise normale, qui, une fois durci, crée une chape de grande planéité et résistance mécanique. la planéité et la résistance mécanique. Convient pour un auto-nivellement intérieur de 10 à 50 mm dans les chapes collées et de 50 à 100 mm dans les chapes flottantes. les chapes collées et de 50 à 100 mm dans les chapes flottantes. Une fois durci, il doit être couvert par les chapes discontinues (céramiques et autres). Ce mortier autonivelant a une capacité d'égalisation élevée, même dans les grandes épaisseurs. Convient pour les chapes intérieures. Planchers chauffants.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Grande capacité de nivellement.
- Chapes intérieures : adhérentes jusqu'à 50 mm et flottantes pour des épaisseurs comprises entre 50 et 100 mm.
- Adapté aux chapes avec chauffage radiant.
- Facilité de pose grâce à sa grande fluidité et planéité.

SUPPORTS

- Les supports doivent être résistants, stables, sains et propres, exempts de poussière, de restes d'agents de démoulage, de produits organiques, etc.
- Avant l'application de PAVILAND SOLERA AUTONIVELANTE (CHAPE AUTONIVELANTE), réparer correctement les bullages et/ou les fissures éventuels du support à l'aide des produits de notre gamme Niveland, Paviland ou Morcem Rest, selon la nature du support et la réparation à effectuer.
- Pour les chapes adhérentes (épaisseurs inférieures à 50 mm) sur des supports résistants en béton, appliquer PAVILAND PRYMER R au préalable. Pour tout autre type de support (céramique, marbre, etc.), consulter notre service technique.
- Chapes flottantes pour des épaisseurs comprises entre 50 et 100 mm sur des supports isolants, des membranes en plastique ou des barrières de vapeur. Pour tout autre type de support, consulter notre service technique.

MODE D'EMPLOI

REVÊTEMENTS DE SOLS

PAVILAND® SOLERA AUTONIVELANTE

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- Définir et marquer la cote maximale de la chape.
- Mélanger le produit avec de l'eau (4,1-4,6 l par sac de 25 Kg) mécaniquement avec un mélangeur mécanique à basse vitesse (environ 500 tr/min) jusqu'à obtenir une pâte homogène et sans grumeau. Le dosage exact d'eau est très important pour éviter les ségrégations du produit, les fortes rétractions et la diminution des résistances.
- Laisser reposer la pâte environ 2 minutes.
- Pour la réalisation de grandes surfaces, il est recommandé de pomper le mélange avec des pompes hélicoïdales à double charge qui offrent un débit de 20 à 40 l/minute. Cette opération permet d'optimiser les temps de mise en œuvre.
- Étendre manuellement avec une taloche nivelante métallique une fois que le primaire a durci. Ensuite, passer un rouleau à poils en nylon.
- Respecter les joints structuraux et effectuer des joints périmétriques et de séparation.
- Le produit Paviland Solera Autonivelante doit être protégé par de la céramique, du bois, du linoléum, etc

- Ne pas appliquer si la température ambiante est inférieure à 5 °C ou supérieure à 30 °C
- Ne pas appliquer en cas de risque de gel, de vents forts ou d'exposition directe au soleil.
- Ne pas appliquer à l'extérieur.
- Ne pas appliquer sur des sols soumis à l'humidité ou susceptibles de l'être.
- Utiliser des gants et des lunettes de protection pendant l'utilisation. Éloigner de la portée des enfants.
- Ne pas ajouter de sable, de ciment ni aucun autre type de produit qui modifierait la formule d'origine.
- Une fois le produit mélangé et le temps de repos écoulé, ne pas jouter d'eau supplémentaire.
- Pour les sols dont la surface est supérieure à 20 m² ou d'une longueur supérieure à 10 m linéaires, il est recommandé d'effectuer des joints de séparation, en délimitant les lés, avec des joints d'environ 6 mm qui pourront être remplis de PUMALASTIC MS ou PU.
- Il faudra respecter les joints de mouvement du support d'origine et réaliser des joints périmétriques.
- La couche superficielle doit être protégée contre un séchage trop rapide, particulièrement en cas de hautes températures et/ou de vent fort.
- Avant de poser le revêtement de sol final, vérifier l'humidité résiduelle de la chape et vérifier qu'elle est adaptée au type de revêtement de sol à poser.

PRÉSENTATION

Sacs de 25 Kg en papier plastifié.
Stockage jusqu'à 1 an dans son emballage d'origine fermé, à l'abri des intempéries et de l'humidité.

DONNÉES TECHNIQUES

(Résultats statistiques obtenus dans des conditions standard)

Aspect	Poudre GRISE
Temps ouvert	60 min
Consistance	350-300 mm
Densité du produit frais	2000 ±200 kg/m ³
Praticable	24 heures
Durée pour revêtir à +23 °C/50 % H.R. et 4 cm	7 jours
Résistance à la compression	>4 N/mm ² (1 j)
	>15 N/mm ² (7 j)
	>25 N/mm ² (28 j)
Rendement approximatif	17-19 Kg/m ² et cm d'épaisseur
Classification conformément à la norme UNE EN 13813	CT C25 F5
Épaisseur d'application	10 à 50 mm chapes adhérentes
	50 à 100 mm chapes flottantes

REVÊTEMENTS DE SOLS

PAVILAND® SOLERA AUTONIVELANTE

MARQUAGE CE

	
GRUPO PUMA SL Avda. AGRUPACIÓN CÓRDOBA, Núm. 17 14014 CÓRDOBA 15 Nº: 501863-01	
EN 13813 PAVILAND SOLERA AUTONIVELANTE Chape en ciment autonivelante à prise normale, type CT C25 F5, pour les chapes intérieures collées jusqu'à 50 mm et les chapes non collées jusqu'à 100 mm.	
Reaction au feu	Classe A1
Émission de substances corrosives	CT
Résistance à la compression	C25
Résistance à la flexion	F5

DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE DE PRODUIT (DEP)

Mortier élaboré avec des granulats issus de carrières proches des centres de production réduisant les émissions de gaz à effet de serre associés à leur transport et élaborés dans des centres de production équipés de systèmes de management environnemental certifiés conformément à la norme ISO 14001, un engagement ferme en faveur du développement durable et du respect de l'environnement.

Mortier muni d'une étiquette environnementale de type III (la plus exigeante) Déclaration Environnementale de Produit vérifiée en externe par l'AENOR.

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc., Ils ne sont pas exigibles à des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions de la norme de référence.